



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE LA RÉGION LIMOUSIN

Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
du Limousin

Service stratégie régionale du développement durable
Unité Autorité Environnementale

Nos réf. : VD/PLUCouzeix
Affaire suivie par Valérie DUBOURG
valerie.dubourg@developpement-durable.gouv.fr
Tél. 05 55 12 96 06 – Fax : 05 55 34 66 45
Courriel : ae.srdd.dreal-limousin@developpement-durable.gouv.fr

Limoges, le **10 JUIN 2013**

Le Préfet

à

Monsieur le Maire
Mairie
176, avenue de Limoges
87270 COUZEIX

Objet : Accusé de réception par l'Autorité Environnementale de la demande d'examen au « cas par cas » de la révision du PLU de la commune de COUZEIX

P.J. :

En application des articles L121-10, R121-14, R121-14-1 et R121-16-4°c du code de l'Urbanisme, après le débat relatif aux orientations du PADD de votre PLU en cours de révision, vous m'avez transmis pour examen différentes informations en vue de la détermination de l'obligation ou non de réaliser une évaluation environnementale.

Le document communiqué est composé des pièces suivantes :

- une grille d'analyse
- quatre cartes thématiques liées au PADD
- une planche de photographies sur la thématique du paysage

Le **4 juin 2013**, votre dossier a été reçu à la DREAL. Par le présent courrier, conformément à l'arrêté préfectoral n°2013-89 du 30 avril 2013, j'en accuse officiellement réception. En tant qu'autorité environnementale, il appartient à monsieur le Préfet de la Haute-Vienne de vous adresser une décision dans un délai de **2 mois**, soit avant le **2 août 2013**.

Au-delà de ce délai, l'absence de réponse vaudra décision implicite rendant obligatoire la réalisation d'une évaluation environnementale. Dans ce cas, la mention du caractère tacite de la décision sera publiée sur le site de la préfecture de la Haute-Vienne ainsi que sur le site internet de la DREAL .

Pour le Préfet de la Haute-Vienne,
le Directeur Régional de l'Environnement de
l'Aménagement et du Logement du Limousin

Robert MAUD

Copies :

- Préfecture
- DDT
- SGAR



Certificat n° 42202
Certificat n° 42203

Horaires d'ouverture : 8h30-12h30 / 13h30-17h00
Tél. : 33 (0) 5 55 12 90 00 – fax : 33 (0) 5 55 34 66 45
22, rue des Pénitents Blancs
87032 Limoges cedex